

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

13022 **Cassis**

AC1 **Servitudes de protection des monuments historiques.**

Articles L621-1 à L621-32 du code du patrimoine

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AC1/17/1683	DRAC PACA / UDAP 13	Fontaine du XVIII	MI 1 Fontaine du XVIII°S avenue Victor Hugo		
AC1/17/2008	DRAC PACA / UDAP 13	Hôtel Désiré de Moustiers (ancien)	- Le salon d'honneur et la chapelle avec leur décor au premier étage - Les façades et les toitures ; le portail d'entrée et la cour caladée ; le hall d'entrée et l'escalier avec sa rampe à balustres et sa cage ; - le bureau du Maire (ancienne salle à manger) au premier étage avec son décor - le plafond de la chambre au second étage (cad.F 416)		13/09/1984
AC1/17/2454	DRAC PACA / UDAP 13	Ancien Hôtel Désiré de moustiers	MC : Le salon d'honneur et la chapelle avec leur décor au premier étage de l'hôtel de ville (Ancien Hôtel Désiré de moustiers) figurant au cadastre section F sous le n°416 d'une contenance de 9a 41ca et appartenant à la commune.		13/09/1984

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

AC2 **Servitudes de protection des sites et monuments naturels.**

Article R 341-1 du code de l'environnement

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AC2/13/1516	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Cap Canaille, Bec de l'Aigle et leurs abords	Le Cap Canaille, le Bec de l'Aigle, leurs abords et le domaine public maritime correspondant	Site classé	04/04/1989
AC2/13/1762	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Vieux château et ses abords	SI 1 : Vieux château et ses abords (parcelles 572 à 574 et 576 à 578 section F du cadastre)	Site inscrit	03/01/1964
AC2/13/1763	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Ensemble formé par le port, ses quais, jetée et ouvrages annexes	SI 2 : Ensemble formé par le port, ses quais, jetée et ouvrages annexes, les immeubles qui le bordent, le jardin public et les espaces libres situés à sa partie Est jusqu'à une ligne fictive prolongeant la rue Alexandre Rossat, ainsi que le bras de mer et les immeubles nus ou bâtis compris entre une ligne conventionnelle polongeant la rue St-Clair et la perpendiculaire abaissée de la Jetée jusqu'à sa rencontre avec cette ligne conventionnelle.	Site inscrit	03/11/1942
AC2/13/1764	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Frange du littoral de la baie de Cassis	SI 3 : Frange du littoral de la baie de Cassis (parcelles n° 579 et 582, 618 à 626, 628 à 631, 634, 636 à 638, 644 à 650, 766 à 772, 774 à 776, 778 à 781, 784 à 820, 891, 894, 902, 971 à 975, 1308, 1309, 1382, 1383, 1427, 1431, 1435, section F du cadastre)	Site inscrit	18/01/1966

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

AC2/13/1765	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Massif des Calanques	Massif des Calanques	Site classé	29/08/1975
AC2/13/2616	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Ensemble formé par le Cap Canaille et ses abords	Site inscrit : Ensemble formé par le Cap Canaille et ses abords	Site Inscrit	13/07/1960
AC2/13/2617	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Ensemble formé par les Calanques et leurs abords, à Cassis et à Marseille	Site inscrit : Ensemble formé par les Calanques et leurs abords, à Cassis et à Marseille	Site Inscrit	24/11/1959

EL10 Servitudes relatives aux parcs nationaux.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
EL10/86/2665	Groupement d'Intérêt Public des Calanques	Parc National des Calanques	Parc National des Calanques	décret du 18 avril 2012	18/04/2012

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

EL9 Servitudes de passage des piétons sur le littoral.

article L 160-6 du code de l'urbanisme Loi 76 . 1285 du 31.12.1976

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
EL9/22/395	Direction Départementale des Territoire et de la Mer - Service de la Mer et du Littoral	Servitude de passage piétons sur le littoral	Servitude longitudinale de passage des piétons (littoral)	Article L. 160.6 du code de l'urbanisme. Loi 76.1285 du 31.12.1976.	31/12/1976

I1 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques et de certaines canalisations de distributions de gaz.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
I1/15/2998	GRT GAZ - DO - Pole Exploitation Rhône Méditerranée	Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé.	Canalisations de transport de gaz : - Antenne Marseille Toulon Ø150	Arrêté N°2018-389 SUP	13/12/2018

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

I3 **Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.**

Articles 2 et 3 de la Loi n°65-498 du 29 juin 1965 relative au transport des produits chimiques par canalisations

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
I3/28/140	Société Pechiney	Conduite de résidus inertes Gardanne - Cassis	Conduite de résidus inertes Gardanne - Cassis.	Décret du	4.01.1966
I3/15/1373	GRT GAZ - DO - Pole Exploitation Rhône Méditerranée	Canalisation Ø 150 Aubagne - La Ciotat (ou Aubagne - Toulon)	Canalisation Ø 150 Aubagne - La Ciotat (ou Aubagne - Toulon)		

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

Code de l'Urbanisme : articles L. 126-1 et R. 126-1. Code de l'Energie (articles L 323-1 et suivants).Loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée (loi abrogée sauf les articles 8 et 47).Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967. Décret n°70-492 du 11 juin 1970 modifié. Articles L 554-1 à L 554-5 et R 554-1 à R 554-38 du Code de l'Environnement. Loi n°2000-108 du 10 février 2000 modifiée (applicable jusqu'à la parution de la partie réglementaire du Code de l'Energie)

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
I4/3/1521	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)	Ligne 63 KV La-Bedoule - La-Ciotat	Ligne 63 KV La-Bedoule - La-Ciotat		

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

Int1 Servitudes au voisinage des cimetières.

Article L2223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
Int1/8/300	Anciennement:Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales devenu: Le Maire, Code Général des Colectivités Territoriales	Cimetière de Cassis	Protection autour du cimetière	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes.	07/03/1808

PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.

artile L 562-1et suivants du code de l'environnement

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PM1/14/538	Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône - Service Urbanisme	PPR inondations de Cassis	PPR inondations vallons péri-urbains	Arrêté préfectoral du 4 septembre 2001	04/09/2001

Servitudes d'Utilité Publique affectant l'utilisation du sol

PM1/14/2980	Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône - Service Urbanisme	Plan de Prévention des Risques d'incendie de forêt sur la commune de Cassis	Plan de Prévention des Risques d'incendie de forêt sur la commune de Cassis	17/07/2018
--------------------	--	---	---	------------

PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PT2/7/2971	USID ISTRES	Faisceau ISTRES BA125 0130570001 - Six-Fours-les-Plages 0830570003	Faisceau ISTRES BA125 0130570001 - Six-Fours-les-Plages 0830570003		07/05/2012

PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques. Code des postes et des communications électroniques, articles L48, L54 à L56.1, L57 à L62.1

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PT3/5/2156	Orange	Réseau des lignes de télécommunications	Réseau global des lignes de télécommunications du département. Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411.		

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

T1 **Servitudes relatives aux chemins de fer.**

Article L2231-3 du Code des Transports

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
T1/20/762	Société Nationale des Chemins de Fer Français	Ligne Marseille - Vintimille	Ligne Marseille - Vintimille		